

Créer des centres de soins pour handicapés en Algérie

La revue "Vouloir" a recueilli une fois de plus un autre témoignage sur les déplacements que font les familles Algériennes dans le but de soigner leurs enfants du handicap dont ils souffrent. Il s'agit de Abou Abderahmane qui nous a donné un aperçu sur les conditions du traitement naturel utilisé en Egypte pour soigner les malformations des personnes handicapées. Le traitement naturel intensif doit être mené pendant plusieurs heures en vue de permettre à la personne handicapée et malade de s'habituer aux gestes qui l'aideront à marcher sans aucune aide quelconque.

C'est une méthode qui est pratiquée par la plupart des centres en Egypte qui s'appuient sur le traitement naturel d'adaptation comme les Centres de START et de BIDAIA. Ce dernier, au sein duquel travaille le docteur AHMED SAID refuse l'idée de recevoir l'argent d'avance. Ses responsables acceptent cependant de ne demander le paiement des frais traitement qu'après 15 jours de rééducation. Par contre, cette pratique n'est pas appliquée par le centre NOUR EL HAYET dont les responsables mettent en avant l'importance de l'argent. Aussi, au sein de ce centre, le nombre d'heures de traitement et de réhabilitation est réduit de façon significative. En effet, on compte 72 heures pour un coût de 600 dollars au lieu de 130 heures pour le même prix. Cependant, les malades dont les familles ont de l'influence on leur compte 72 heures de traitement pour 1000 dollars et leurs enfants malades sont traités par le docteur en Chef METOUELI en personne" dira notre interlocuteur.

M. Abou Abdallah nous a relaté aussi le cas d'un Algérien originaire de SETIF qui avait payé 2400 dollars pour le traitement de son fils handicapé durant 4 mois ; ajoutant que le docteur en chef METOUELI du centre NOUR EL HAYAT a attendu la fin de la période de traitement pour dire au père Algérien que les os de son fils étaient déformés et qu'il ne peut pas le guérir. Il lui suggère donc une opération chirurgicale. Notre interlocuteur n'a pas manqué de nous indiquer que ce centre est réputé pour le mauvais comportement envers les malades ce qui a amené selon ses dires 9 familles Algériennes à retourner chez eux au pays. Selon Abou Abderrahmane, le docteur METOUELI poursuit toujours ses études universitaires et revient au centre NOUR EL HAYET pour appliquer sa théorie de traitement naturel au centre NOUR EL HOUDA. Ensuite, il décide de créer son propre centre.

Abou Abdallah n'a pas manqué de dévoiler que le centre NOUR EL HAYET a été l'objet d'une saisie de la part du Ministère de l'Intérieur et des services de sécurité à cause de la violence qui sévit au sein du centre notamment contre un ressortissant marocain qui a poursuivi en justice le docteur METOUELI jusqu'à ce que ce dernier ait versé une compensation financière au plaignant et que le centre fut fermé pour non possession de documents officiels lui permettant d'exercer. Malgré tout, le docteur METOUELI n'a pas pris en compte la décision du Ministère et a continué à exercer son activité dans le même centre.

Actuellement, la question qui se pose est : jusqu'à quand les Algériens continueront de se ruer vers les centres de traitement en constatant avec l'amertume du traitement que subissent leurs enfants ?. Pour pallier ce défaut de santé publique, il est en effet urgent de mettre en place des structures d'accueil des familles algériennes concernées avec des

personnel spécialisé détachés venant d’Egypte par exemple. Cela permettrait dans l’attente d’alléger les souffrances de nos enfants handicapés qui partent pour se soigner à l’étranger ?

Abou Abderahmane